TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-62 DU 29 MARS 1991

portant transmission au Haut Conseil de la République des Projets de Lois portant Loi de Finances et Programme National d'Investissement pour la Gestion 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;

VU la Loi Organique N°90-027 du 12 Octobre 1990 portant organisation du Haut Conseil de la République ;

VU l'Ordonnance N°90-004 du 1er Mars 1990 portant création du Haut Conseil de la République ;

VU le Décret N°90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

VU le Décret N°89-313 du 8 Août 1989 portant création de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Sont soumis au Haut Conseil de la République les projets de Lois portant Loi de Finances et Programme National d'Investissement pour la gestion 1991.

.../...

en particulier à la Direction des Impôts d'atteindre l'objectif impératif qui leur a été assigné, à savoir porter les recettes à un niveau compatible avec celui des dépenses. En outre, si les mesures d'allègement fiscal préconisées visent à édulcorer quelque peut l'impôt, il importe néanmoins de donner de manière concomitante à l'Etat les moyens d'en assurer un rendement maximum par le renforcement du système de recouvrement. Enfin, ce train de mesures préfigurent la refonte de notre système fiscal qui a besoin d'être modernisé.-

Fait à COTONOU, le 29 Mars 1991

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Jean Florentin FEDIHO

Ministre intérimaire
Le Ministre des Finances,

Idelphonse LEMON.-

Le Ministre du Plan et de la
Statistique,

Paul DOSSOU.-

Ampliation : PR 6 HCR 45 PM 4 CS 1 SGG 4 MF-MPS 8 JO 1.-